



Cataliment
PERLES
HOMARD



DÉNOMINATION DU PRODUIT

Perles de Homard. Produit transformé à base de homard. Pasteurisé.

PRÉSENTATION

Bocal en verre de 50 grammes.

PROCESSUS DE FABRICATION

Produit élaboré à partir de homard *Homarus americanus*) et autres ingrédients, micronisé et soumis à pasteurisation, avec conditionnement automatique, fermeture hermétique et conservé sous réfrigération.

CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Produit composé de billes d'environ 2 mm, texture crémeuse et coloration corail brillant. Développé à partir de homard, ce qui lui donne une saveur exquise et un arôme intense, idéal pour assortir et assaisonner tout type de plats.

COMPOSITION QUALITATIVE (ordre décroissant)

Homard 70% (crustacés) [Homard (*Homarus americanus*) capturé dans l'Atlantique Nord Est FAO 21]

Eau

Sel

Huile de tournesol raffinée

Amidon modifié de maïs

Acidifiant (acide citrique)

Colorant (extrait de paprika)

Jus de citron

Arôme (crustacés)

Épices

Stabilisant (gomme xanthane)

CONTIENT DES CRUSTACÉS. PEUT CONTENIR DES TRACES DE POISSON ET/OU MOLLUSQUES. SANS GLUTEN.

BULLETIN DES CARACTÉRISTIQUES NUTRITIONNELLES N° 0029701003 TRAZA

Paramètres: Informations nutritionnelles moyennes pour 100g

Énergie	156 kJ / 37 kcal
Matières grasses	0,6 g
dont saturés	0 g
Glucides	7,8 g
dont sucres	1,1 g
Protéines	1,4 g
Sel	0,34 g

CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES ET PHYSICO-CHIMIQUES

Paramètres	Range	Législation applicable
Flore mésophile aérobie totale	< 1 x 10 ⁵ ufc/g	Arrêté 2 août 1991
Enterobacterias	< 1 x 10 ³ ufc/g	Arrêté 2 août 1991
Salmonella spp.	Absence/25 g	Arrêté 2 août 1991
Listeria monocytogenes	Absence/25 g	Règlement (CE) n° 2073/2005 de la Commission du 15/11/05
pH	≤ 4.4	-

DLC (Durée Limite de Consommation)

24 mois à partir de la date de conditionnement. Consommer dans les 10 jours après ouverture.

CONSERVATION

Au réfrigérateur entre 2° C et + 8° C. Ne pas congeler.

SUGGESTIONS D'UTILISATION

Sushi, poissons, pâtes, salades, etc.

ÉTIQUETAGE

Conformément à la norme d'étiquetage d'après le Décret 1169/2011. Les produits élaborés respectent les normes de traçabilité selon le Règlement 178/2002.

LOGISTIQUE

EAN 13	DUN14	POIDS NET	POIDS BRUT			UNITÉ / BOÎTE	VOIE TERRESTRE			MESURES	
			UNITÉ	CARTON	PALETTE		CARTONS/PALETTE	COUCHE/PALETTE	CARTONS / COUCHE	CARTON	PALETTE
8437012580718	18437012580715	50 g	144 g	1,73 kg	887 kg	12	504	14	36	18,9 x 12,4 x 9,7 cm	80 x 120 x 155 cm